

## Avis adopté

Séance plénière du 14 novembre 2023

# Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

## Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Canicules, sécheresses, inondations, tempêtes, tornades, feux de forêt hors de contrôle, tous ces événements extrêmes se multiplient et se déploient chaque année en s'amplifiant de manière inquiétante. Nous sommes bien obligés de partager le constat qu'a fait début septembre le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres en réaction à l'annonce du record mondial de températures atteintes pendant l'été 2023 dans l'hémisphère Nord : « Notre climat implose plus vite que nous ne pouvons y faire face, avec des phénomènes météorologiques extrêmes qui frappent tous les coins de la planète.

L'effondrement climatique a bien commencé ». Ce dernier ne s'est pas contenté de lancer un cri d'alarme, mais a aussi exhorté les dirigeants et dirigeantes à trouver des solutions pour faire face aux dérèglements climatiques : « Nous pouvons encore éviter le pire du chaos climatique, mais nous n'avons pas un instant à perdre ».

Accélérer une transition systémique et juste face au changement climatique est exactement ce que propose l'avis en formulant des préconisations d'objectifs à atteindre tout en traçant un chemin pour y parvenir. Nul doute qu'il sera d'une très grande utilité pour aider aux prises de décisions qui devront être prises pour relever les défis qu'implique le changement climatique. Encore faut-il que les pouvoirs publics aient l'intelligence de s'en saisir car, comme le rappelle le Rapport annuel 2023 du Haut Conseil pour le climat (HCC), la France est particulièrement exposée aux conséquences du réchauffement climatique et n'est pas prête à y faire face actuellement.

C'est pourquoi il y a urgence, comme le dit l'avis, à :

- adapter le cadre législatif et réglementaire, mettre en place un pilotage national et territorial du PNACC rendu plus lisible et plus dynamique, en impliquant toutes les parties prenantes ;
- analyser précisément les expositions aux risques climatiques et plans d'actions pour y remédier, en évitant les maladaptations ;
- accompagner les secteurs économiques dans leurs implications sociales en déployant des politiques d'adaptation, le recours aux instances diverses de consultation et de concertation étant une condition nécessaire d'efficacité et surtout de justice sociale.

Notre Groupe considère à ce propos que tous les projets climaticides en cours doivent être abandonnés, à commencer par la construction de l'autoroute A69 ainsi que les 33 projets d'extractions d'hydrocarbures dans le monde portés par Total Energie, qui à termes représenteront de véritables bombes climatiques.

Notre Groupe soutient particulièrement :

- la préconisation n° 8 la préconisation 8 recommandant l'implication des comités stratégiques, branches professionnelles et instances représentatives du personnel dans les diagnostics et la construction de la trajectoire d'adaptation des entreprises. Les élus et élus des comités sociaux et économiques doivent disposer de meilleures conditions pour exercer leurs prérogatives ;

- la préconisation n° 12 qui propose la construction d'un cadre de référence pour évaluer les risques de maladaptation, en y associant la société civile, afin que toutes les dimensions relatives à ces risques soient prises en compte, et collectivement pondérées, de telle sorte que l'objectif de justice sociale puisse être intégré ;
- la préconisation n° 14 recommandant de privilégier les solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les opérations d'aménagement et de considérer les arbres, haies, zones humides et autres atouts naturels comme des auxiliaires d'adaptation.

Nous partageons pleinement la conclusion de l'avis : « L'adaptation de la France au changement climatique doit permettre à chacun de s'inscrire dans un récit collectif et partagé de la transition écologique, dans lequel le partage juste des efforts et l'attention aux plus fragiles sont centraux, dans lequel la prise de décision n'est pas uniquement imposée par l'urgence et où les solidarités permettent de faire société. Ce récit de la transition touche à la fois aux politiques d'atténuation, d'adaptation et de coopération internationale. Il reste à construire d'urgence. »